



Glaire et la Presqu'île

Avril 2017

Flash-info n° **109** de la Commune de **Glaire**

Imprimé par nos soins



Edito du Maire

La municipalité entreprend actuellement de gros travaux nécessaires, à la qualité de vie de chacun d'entre nous et au devenir de notre collectivité.

La baisse permanente des dotations de l'Etat dont la suppression pure et simple de la D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement), nous impose d'augmenter nos taxes locales qui le je rappelle pour la commune étaient restées au même niveau durant 7 ans. Très loin de compenser nos pertes financières nous devons également emprunter afin de continuer à investir dans le cadre de nos missions que je qualifierai de stratégiques pour notre avenir commun.

Lors du dernier conseil municipal, j'ai été interpellé en raison d'un article paru dans l'Ardennais (du 04 avril dernier) et qui prétendait apporter la vérité sur les indemnités des élus. Sachez que ces informations partielles en raison des directives plus complexes sont inexacts pour ce qui concerne notamment les conseillers municipaux de collectivités comme la nôtre, ayant une population inférieure à 1 000 habitants. En effet jamais les conseillers municipaux de Glaire n'ont perçu et ne perçoivent d'ailleurs toujours pas la moindre indemnité financière. Tout comme dans le monde associatif chaque conseiller municipal se dévoue bénévolement afin d'assurer le bon fonctionnement de notre commune.

Bonne lecture à tous,
André Godin

Les travaux communaux



Subventionnés à hauteur de 20% par la région Grand Est, les travaux de voirie au clos du château à Villette s'achèvent pour la plus grande satisfaction des riverains.

(suite page 2)

Budget 2017

La dotation forfaitaire supprimée pour la commune de Glaire

Peu avant le vote du budget le 10 avril 2017, la mairie a été informée de la suppression de la dotation forfaitaire. Ce versement de l'état qui s'élevait à 113 000 € en 2013, a été en constante diminution au cours des années suivantes pour se limiter à un montant de 19989 € en 2016. L'atténuation des produits (prélèvements de 44368 €) a été reconduite en 2017.

(suite page 2)

Elections présidentielles 1er tour le 23 avril 2017



Dimanche 23 avril, les bureaux de vote installés dans la salle des fêtes à Iges et à la mairie à Glaire ont connu une belle fréquentation entre 8 heures et 19 heures. 81.95.% des inscrits ont fait leur devoir de citoyen avant de profiter du beau temps.

(suite page 2)

Projets de travaux communaux



Encouragée par la région Grand Est qui subventionne ses travaux, la commune a inscrit fin 2016 les projets de réfection de la voirie clos du château datant des années 1980, l'enfouissement d'une citerne à incendie en prévision de la réalisation d'un lotissement à Villette, et l'aménagement d'un arrêt de bus rue de Bellevue à Glaire dont la réalisation débutera la première semaine de Mai.

Après les rattachements de Villette en 1827, et de IGES en 1971, les investissements communaux ont permis l'enfouissement et la réfection des rues des deux villages. C'est en toute logique que le conseil municipal a adopté le principe d'enfouir les réseaux et de refaire la voirie dans les rues de Glaire, où les réseaux sont encore aérien. Les travaux sont prévus rue Foch dès la fin de l'été 2017.

Depuis qu'il en est le premier magistrat, André Godin n'a cessé de faire vivre sa commune en accompagnant la vie associative et en préservant l'ouverture de nos écoles. Dans cette optique, la mairie a pour projet de transformer un local communal en maison des assistantes maternelles qui accueillera un maximum de 16 enfants.

Cinq spécialistes de la santé exercent dans des locaux communaux qui ne sont pas aux normes PMR. Pour maintenir la présence des praticiens, le conseil municipal a admis le principe d'une maison médicale à Glaire. Deux sites étant possibles, une pré-étude confiée à « Désign Habitat » a montré que la grange de l'ex-ferme Brunson convenait parfaitement. Les plans et l'étude financière seront confiés à un architecte.

Budget 2017

Orientations Budgétaires

Une pré-étude a estimé à 1 700 000 € l'aménagement de la rue Foch, et à 300 000 € les travaux de voirie rue de Villette à Iges pour desservir le futur lotissement. La mise aux normes de la maison des assistantes maternelles est évaluée à 220 000€, l'aménagement de la maison médicale qui permettra aussi de créer des logements, est estimé à 600 000 €.

Analyse prospective

La commune a réalisé une simulation budgétaire sur 5 ans en tenant compte des incertitudes qui la menacent (Loi Notre, élections présidentielles et législatives). La réalisation de tous ces projets avant la fin du mandat nécessite le recours à un emprunt de 1 100 000 € sur 15 ans

Vote du budget 2017

Le conseil municipal a pris acte de la suppression totale de la dotation forfaitaire par le gouvernement (19 989 €), et de l'atténuation des produits (44 368€). Il a voté l'emprunt de 1 100 000 €, et la modification des taux des taxes qui avaient été inchangés pendant 7 ans. A savoir :

Taxe d'habitation de 9.84% à 12.84%
Taxe Foncière Bâti: de 8.24% à 8.50%;
Taxe Foncière Non Bâti de 17.08% à 17.50%

Elections présidentielles



VOTE à GLAIRE

518 inscrits - 419 votants
408 exprimés soit 78,76 % des inscrits
10 votes blancs et 1 nul

à IGES

97 inscrits - 85 votants
85 exprimés soit 87,63% des inscrits



Les résultats à GLAIRE

LE PEN	131 voix	LASSALE	17 voix
MACRON	82 voix	ASSELINEAU	4 voix
FILLON	74 voix	POUTOU	4 voix
MELANCHON	55 voix	ARTHAUD	0 voix
HAMON	24 voix	CHEMINADE	0 voix
DUPONT- AIGNAN	17 voix		

Les résultats à IGES

LE PEN	35 voix	HAMON	1 voix
FILLON	19 voix	ARTHAUD	0 voix
MACRON	12 voix	ASSELINEAU	0 voix
MELANCHON	10 voix	CHEMINADE	0 voix
LASALLE	5 voix	POUTOU	0 voix
DUPONT- AIGNAN	3 voix		

Vie associative et communale

Le marché du printemps

Les bénévoles de exposants ont accueilli « Savoir et acheteurs et badauds ce Détente » n'ont pas dimanche 2 avril. failli à leur réputation. Organisateurs et C'est dans la bonne commerçants se sont humeur habituelle que donnés rendez-vous l'association et les dans un an.



L'occasion de se retrouver avec ou sans le verre de champagne

Le tournoi de l'ASTT

Samedi 22 avril, le tournoi annuel de l'ASTT de Glaire, ouvert à tous, a connu un véritable succès. Outre ses vertus cardiotoniques, les non licenciés ont découvert un sport d'adresse, de réflexe et de concentration indispensables pour s'inscrire au niveau des meilleurs. La remise des prix a clôturé cette belle journée.

Résultats

- > à 1700 points : LE BIHAN Erwan
DUSSART Adrien
- > à 1400 points : CRETON maxime
ADAM Remi
- > à 1100 points : ZIMMERMAN Joan
COLSON Luc
- > à 800 points : AUBERT Nicolas
GREVIN Bastien



Un jeu individuel qui permet d'accroître sa perception de l'espace visuel.

Le vide-greniers de printemps



traditionnel vide-greniers annuel de Familles Rurales. C'est sous le soleil que s'est déroulé cette manifestation qui a rassemblé une centaine d'exposants. Tout au long de la journée nombre de chineurs en quête de bonnes affaires et de promeneurs ont déambulé dans les rues du village.

Dimanche 30 avril avec une semaine d'avance en raison des élections présidentielles, a eu lieu le

Tout s'est déroulé dans une ambiance populaire et chaleureuse. Les bénévoles qui se sont investis pour le



bon déroulement de cette manifestation peuvent être satisfaits du résultat.

Conseil municipal du 03 avril

Ordre du jour

Comptes administratifs de la commune et du CCAS.
Acceptation d'un chèque de l'assurance.
Fixation des indemnités du maire et des adjoints.
Maison des Assistantes Maternelles.
Dispositif participation citoyenne.
Divers
Information MAPA N° 05/2016.
Temps d'ouverture de la déchèterie.
Info travaux supplémentaires clos du château.
Date du prochain conseil municipal

Conseil municipal du 10 avril

Ordre du jour

Affectation de résultats
Vote des taux
Tarifs municipaux
Emprunt
Vote du budget primitif
Maisons des Assistantes Maternelles
Convention pour l'aménagement d'un lotissement

Le compte rendu complet sur le site internet : Rubrique : Commune - Sous-rubrique : Délibérations du Conseil Municipal

Les brèves

Info séniors

Le conseil municipal a renouvelé l'adhésion de la commune à

L'Instance de Coordination pour les Personnes Agées (ICPA) de Sedan qui organise des voyages pour les plus de 60 ans.

Jusqu'au 26 mai 2017, les séniors de la commune peuvent s'inscrire pour le spectacle cabaret « Le Coco Grill » à ISNES (Belgique) qui aura lieu le 8 juin 2017. Départ 10 h place Turenne à Sedan, retour vers 20h30. Coût: 52€par personne, déplacement, repas et spectacle inclus. Contact :

Mme MONTANI secrétaire IPCA
tel: 03 24 27 73 59 ou 03 24 27 73 63
Plus d'info sur: www.mairie-glaire.fr en page d'accueil.

jardin

Pour les amoureux du jardin qui veulent manger sainement, il n'est pas trop tard. La commune peut mettre à votre disposition quelques parcelles situées rue de la Renaissance et rue de la justice (près du terrain de tennis) à Glaire.

Renseignements à la mairie.

La Fête

Réservez votre weekend des 01 et 02 juillet pour la fête communale.

Au programme:

Samedi 1er juillet: le groupe « La Goualante » en concert jusqu'au feu d'artifice de 23h30.

Dimanche 2 juillet: dès 14h, animations diverses au rythme de la musique des « Tontons Pipers ». Démonstration de danses américaines par le « Tennessee Road »

Route barrée

A la demande de la SNCF, le président du conseil départemental des Ardennes interdit la circulation sur la RD 29 du 10 au 12 juillet 2017 et du 17 au 19 juillet 2017.

Les travaux prévus affecteront également les communes de Sedan et Cheveuges hors agglomérations.

Des déviations seront mises en place par les routes départementales: 106, 764 et 8043a.

En route vers le zéro phytosanitaire

Les collectivités phytosanitaires en 2016. A désherbage manuel sera territorialité l'exception de zones précises toujours plus long qu'avec de ne plus utiliser de produits comme les aires de jeux, les l'aide de produits phytosanitaires depuis janvier stades et les cimetières, la phytosanitaires. Il faut donc 2017 (loi Labbé). Les agents non-utilisation de ces s'adapter, repenser toutes les de la commune ont anticipé produits pousse nos agents à actions. Pour les particuliers, cette demande en limitant modifier l'approche de leur tout usage sera interdit dès le l'usage des produits travail. En effet, un 1er janvier 2019.



Les Rendez-vous de la Presqu'île

Dimanche 7 mai 2017 - de 8h00 à 19h00

ELECTION PRESIDENTIELLE (2ème tour)

Salle des Fêtes de Iges et Mairie de Glaire

Lundi 8 mai 2017

BAL COUNTRY

Vendredi 12 mai 2017

RANDONNEE à SUGNY (Belgique)

Départ 13h30 du parking Renaissance

Samedi 13 mai 2017

MESSE A GLAIRE à 18H00

Jeudi 25 mai 2017

MESSE DE L'ASCENSION

Iges à 10h30

Samedi 27 mai 2017

RANDONNEE à CHAMELEUX

Repas au restaurant le midi

Départ 8h45 parking renaissance

Lundi 29 mai 2017

CONSEIL MUNICIPAL à 19H30

Mairie de Glaire

Vendredi 9 juin 2017

RANDONNEE à PUISEUX

Départ 13h30 parking renaissance

Glaire en infos sur www.mairie-glaire.fr

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : glaire@wanadoo.fr